

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2023
DELIBERATION N° DE-2023-186**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART (à partir de la délibération DE-2023-144), Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-144), Mme MOTHES, M. ALLEMAN (à partir de la délibération DE-2023-143), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. PARRILLA ETCHART à M. ETCHEGARAY (jusqu'à la délibération DE-2023-143) ; M. SALANNE à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à Mme MEYZENC (jusqu'à la délibération DE-2023-143) ; M. ALLEMAN à Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2023-142) ; M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL ; M. ESTEBAN à Mme HERRERA LANDA ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD ; Mme DUPREUILH à M. ETCHETO.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LAIGUILLON,

OBJET : SPORTS – Projet d'aménagement d'une salle d'escrime au Palais des Sports de Lauga.

La section escrime de l'Aviron Bayonnais Omnisports organise ses entraînements hebdomadaires dans deux salles multi-activités du Palais des Sports de Lauga. Une de ces salles comprend 5 pistes d'entraînement et l'autre ne dispose pas d'aménagement spécifique.

L'association qui ambitionne d'accueillir de nouveaux licenciés sportifs et développer une pratique de l'escrime à haut niveau, sollicite la Ville de Bayonne afin que cette dernière adapte les installations du Palais des Sports de Lauga au projet sportif du club.

A cet effet, l'Aviron Bayonnais Omnisports propose de regrouper les deux salles précitées, déplacer le local de stockage, et créer dans cette nouvelle salle devenant un espace de 300 m², 5 pistes homologuées pour la compétition et 8 pistes d'entraînement. Le montant global de l'opération estimé à 160 600 € HT.

Au-delà des attentes spécifiques de l'association, ce projet contribuerait également au développement et à la diversification des infrastructures sportives municipales. Par ailleurs, cette opération accompagnée et soutenue par la Fédération Française d'Escrime serait susceptible de bénéficier du soutien financier du Département, de la Région et de l'Agence Nationale du Sport.

En considération de ces éléments, et sous réserve que les subventions attendues couvrent une partie substantielle des coûts de l'opération, soit plus de 50% de ces derniers, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe des travaux de création d'une salle d'escrime selon les conditions ci-dessus énoncées.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

